

Session Plénière du 21 décembre 2023

RAPPORT N° 23.05.01 BP 2024

Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, chers collègues,

Depuis 2 ans vous n'êtes plus en mesure de nous présenter une trajectoire budgétaire lors des orientations, ce qui contredit votre discours volontariste, dont je disais il y a un an qu'il était proche de se heurter au mur de la réalité.

J'admire votre façon de présenter les choses, comme si la Région était en mesure de relever tous les défis que vous évoquez, alors même que vous reconnaissez un cadre budgétaire particulièrement contraint et incertain.

Contraint du côté des dépenses, nous l'avons souvent rappelé dans cette enceinte, et j'y reviendrai.

Incertain du côté des recettes, alors que vous aviez considéré la TVA comme une recette dynamique, mais souvenez-vous, nous avons mis en garde contre sa volatilité.

Dans un contexte encore inflationniste il est prévu 3,9% de hausse au BP 2024, mais désormais nous entrons dans une phase de quasi-récession.

Faut-il rappeler que la croissance du PIB en France est maintenue artificiellement depuis des années par le recours au déficit budgétaire systématique.

Depuis 2007 le PIB n'a progressé en moyenne que de 0,9% par an, tandis que la moyenne du déficit public s'établit à 4,8% sur la même période.

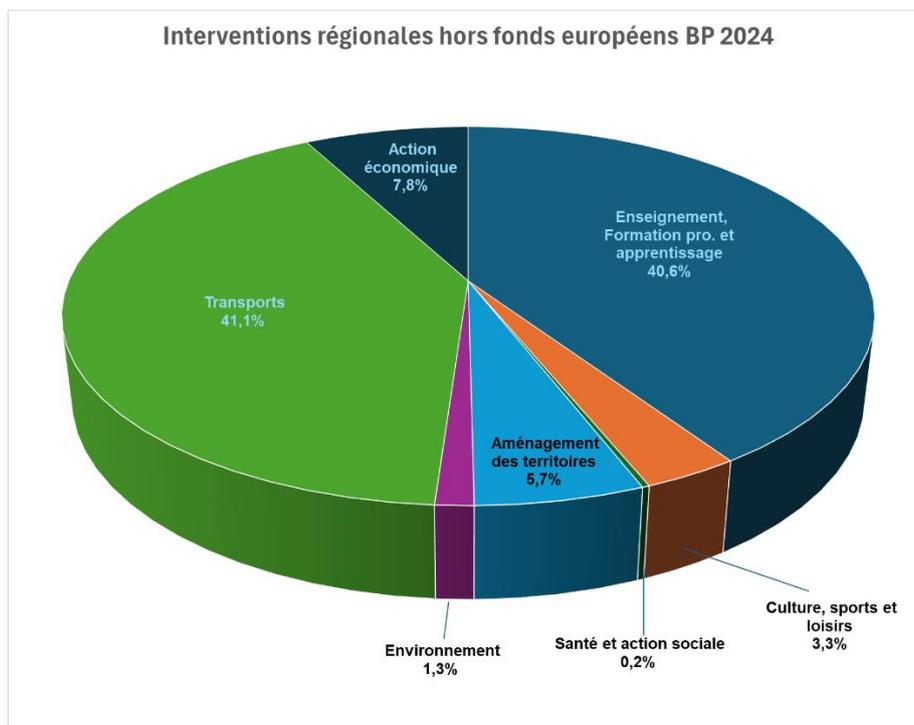
Vous avez communiqué en résumant le budget 2024 à 5 grands chiffres.

Permettez-moi de faire le même exercice :

- Un budget de 1,8 milliard d'euros, en hausse de 45 M€ mais avec des recettes de fonctionnement qui progressent seulement de 16,6 M€, ce qui correspond au produit attendu après la hausse de la taxe sur les cartes grises, qui fait de nous la région la plus chère de France avec la Bretagne.
- 39 % du budget consacrés à l'investissement, mais cela comprend le remboursement de la dette, sans quoi nous sommes à 32,5%, contre 33,1% en 2023.
- La charge de la dette qui augmente à 147 M€, presque 2 fois la somme consacrée à l'aménagement des territoires, une épargne disponible en baisse qui oblige au recourir davantage à l'emprunt.
- Globalement un budget contraint dans lequel les hausses subies sur les dépenses de fonctionnement (personnel, énergie, alimentation dans les lycées, fournitures de biens et services) sont compensées par la réduction de plusieurs programmes.

D'ailleurs si vous affichiez 6 grandes priorités pour le BP 2022, 4 priorités pour 2023, cette année dans ce rapport vous évoquez seulement un projet social durable avec plus de solidarité, plus de proximité, et l'accélération des transitions.

J'ai bien entendu Marc Gricourt, mais il s'agit d'une lecture du budget un peu subjective. Dans les faits vous reconnaissez qu'il s'agit d'un budget sous haute tension, il faut traduire que vous n'avez plus aucune marge de manœuvre.



D'ailleurs si l'on examine la répartition par fonction au BP 2024, les 2 blocs « enseignement-formation-apprentissage » et « transports-mobilités » représentent à eux seuls 81,7% du volume des interventions régionales, presque à égalité.

Suivent l'action économique (7,8%) et l'aménagement des territoires (5,7%).

Viennent ensuite les chapitres « Culture, sports et loisirs » à 3,3%, le chapitre « environnement » pour 1,3% et le chapitre « santé et action sociale » 0,2%.

Il est important de connaître cette réalité budgétaire, qui ne correspond pas forcément à la présentation politique qui en est faite.

Ce qui est frappant également, c'est le nombre de politiques régionales qui voient leurs crédits de fonctionnement diminuer, alors que nous sommes, faut-il le rappeler, dans un contexte inflationniste.

C'est le cas de l'économie, de l'agriculture, et de la recherche, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, de l'apprentissage, de l'orientation, du numérique.

Bien sûr vous justifiez une partie de ces baisses par une phase de transition entre deux générations de contrats ou entre deux dispositifs votés par la Région.

Mais cela n'explique pas tout.

Vous reconnaissez d'ailleurs le poids que représentent les dépenses contraintes.

Je peux citer les transports, + 24 M€ en fonctionnement, les ressources humaines + 6 M€, la charge de la dette + 41 M€, c'est la hausse la plus importante.

C'est bien cela qui vous a obligé à réaliser, de l'aveu même du vice-président, 20 millions d'euros d'économies sur d'autres politiques, et pas seulement une question de calendrier.

Vous avez même été contraints de réduire les dotations de fonctionnement dans certains lycées en leur demandant de puiser dans leur fonds de roulement ! C'est ce qu'on appelle racler les fonds de tiroirs !

Malgré cela l'épargne disponible est en baisse de 14,3 M€ et vous devez emprunter davantage, à des taux qui atteignent désormais 4,5%, tout en reportant certains investissements comme le nouveau lycée de Châteauneuf sur Loire, car c'est le calendrier du ferroviaire qui impose là aussi ses contraintes.

Tout cela se traduit également l'absence de trajectoire budgétaire, qui est tout de même préoccupante, et c'est pourquoi le CESER rappelle, pour la 2^{ème} année consécutive, « *son souhait de réalisation d'un travail profond d'analyse de l'efficacité et de l'utilité de chacun des dispositifs régionaux, jusqu'à accepter d'en abandonner certains.* »

Nous ne disons pas autre chose, c'est le rôle du politique, nous sommes prêts à faire des propositions et assumer des choix.

Mais nous doutons que votre majorité composite parvienne à se mettre d'accord sur cette révision pourtant nécessaire.

La fin de mandature risque d'être compliquée.